Quimper, 14 mai. — Le deuxième tour n'ayant pas donné de résultat, il en a fallu un troisième; voici le résultat :

M. Chamaillard (droite) 617 voix, Élu; M. Alain Launay, républicain de gouvernement, 613.

L'Empereur d'Autriche en France
Sympathies franco-autrichiennes

Menton, 14 mars. — Hier soir, à huit heures, les officiers du yacht *Miramar*, avec l'autorisation de l'Empereur d'Autriche, ont accepté, au cercle militaire, un punch offert par les officiers du 27e bataillon d'alpins. La musique militaire a joué pendant la réception qui s'est terminée à onze heures.

Par ordre de l'Empereur, les officiers du *Miramar* ont invité les officiers français à déjeuner, mardi, à bord du yacht.

L'Empereur était de retour de Cannes ce soir au Cap Martin, à 6 heures 45. Il doit aller à Nice, mercredi, par le train de 2 heures 45, faire visite à la reine Victoria.

L'Empereur a rendu visite au grand-duc Michel.

L'enterrement d'un soldat anarchiste à Amiens

Amiens, 14 mars. — Le corps du soldat anarchiste Bastien, qui s'est suicidé à la caserne de Péronne, a été ramené aujourd'hui, à Amiens. La gare était occupée par la police et la gendarmerie. Le cortège, suivi par les anarchistes au nombre de 200, s'est rendu au cimetière, où *cinq* discours, d'une violence extrême, ont été prononcés. Les anarchistes ont crié: Vive l'anarchie! et Vive la révolution!

Un referendum, à Dijon, sur la suppression des octrois

Dijon, 14 mars. — Aujourd'hui a eu lieu le referendum sur la suppression des octrois, réclamée par la municipalité socialiste, qui veut remplacer les 1,200,000 francs de taxe actuelle par 128 centimes additionnels.

Empêchée par la loi d'organiser le referendum, la municipalité avait chargé, de ce soin, les syndicats ouvriers de la Bourse du travail, qui avaient convié les électeurs à voter par oui ou par non; les syndicats patronaux et la presse locale avaient recommandé l'abstention.

Voici les résultats du scrutin : Electeurs inscrits, 16,847 ; Votants, 2814. Oui 2076 ; non 660 ; blancs et nuls, 76.

Une conférence à incidents, à Nîmes

Nîmes, 14 mars. — M. Sébastien Faure a donné, hier soir, à Nîmes, dans l'ancien lycée, une conférence « sur le péril clérical ».

De grandes affiches avaient été placardées depuis plusieurs jours, provoquant en termes insolents les personnes les plus honorables de la ville sans distinction de parti ou de confession. Plus de 3.000 personnes étaient réunies au lycée. La moitié avait pu prendre place dans la salle.

Dès neuf heures, lorsque la salle fut ouverte, des huées formidables qui durèrent jusqu'à dix heures et demie, empêchèrent totalement le conférencier de parler.

Des poussées violentes se produisirent et la foule, qui était dehors, pénétra dans la salle.

Devant ce vacarme, Sébastien Faure, se voyant dans l'impossibilité de se faire entendre, leva la séance.

A la sortie de nombreuses bousculades se produisirent et le conférencier fut accompagné par des huées jusque sur les boulevards.

Fin de la grève des employés de chemins de fer de la Compagnie du Nord-Est Suisse

La grève générale des employés de chemins de fer de la Compagnie du nord est suisse est terminée !

L'entente s'est faite entre la direction et son personnel. Ce dernier a obtenu gain de cause pour toutes ses revendications.

Le service est repris, par ordre télégraphique, sur toutes les lignes.

La compagnie du Nord-Est possède les lignes les plus importantes du réseau helvétique. Elle exploite 800 kilomètres qui rayonnent autour de Zurich, dans la direction de l'Est, du Nord-Est, du Nord et du Nord-Ouest, vers Aarau, Schafhouse, Glaris et le lac de Constance. Plusieurs de ces lignes font partie de la grande voie qui relie Paris à Vienne par l'Arlberg.

C'est grâce à l'arbitrage d'un conseiller fédéral entre la direction et les employés que l'on est parvenu à arrêter une grève dont la prolongation funeste aurait eu, pour un centre aussi industriel que Zurich, des conséquences désastreuses et incalculables.

Une grève en Angleterre

Londres, 14 mars. — A la suite de la décision prise par deux usines d'Oldham de déduire de la récente augmentation des salaires 20 shellings par semaine, sur la prime mensuelle payée aux mécaniciens, deux mille de ces derniers se sont mis en grève.

Une collision de trains en Russie

Saint-Pétersbourg, 14 mars. — La nuit dernière, une collision s'est produite entre un train express et un train militaire. Des wagons ont déraillé. Trois soldats ont été tués et vingt-cinq grièvement blessés.

Bruit de la maladie du Sultan

Constantinople, 14 mars. — Hier est arrivé de Saint-Pétersbourg le docteur Kirchkowsky, directeur d'une maison de santé et spécialement célèbre pour le traitement des maladies mentales ; il a été aussitôt introduit au palais, ce qui donne lieu à toutes sortes de commentaires.

On croit généralement qu'Abdul-Hamid, dont le caractère particulièrement impressionnable a subi, durant ces derniers jours, de graves secousses, serait le malade qu'il s'agit de guérir.

L'INAUGURATION
DE LA
"BRASSERIE DÉMOCRATIQUE"
DE TOURCOING

La bénédiction du drapeau des Démocrates Chrétiens. — Le sermon de M. l'abbé Marchant.

M. l'Abbé LEMIRE à Tourcoing

La section de Tourcoing de l'Union Démocratique du Nord a donné, dimanche, une preuve éclatante de son étonnante vitalité. De fondation assez récente encore, elle compte déjà un grand nombre de membres. Par leur courageuse initiative, leurs persévérants efforts, les Démocrates Chrétiens forment, à Tourcoing, un groupe compact : leurs œuvres naissantes s'affirment : qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, il faut désormais compter avec eux.

Telle est l'impression qui se dégage de la fête qu'ils avaient organisée dimanche. C'était l'inauguration de la Brasserie Démocratique, installée dans les locaux autrefois occupés par l'estaminet « A l'ancien Petit Château, » rue du Moulin-Fagot.

Cette fête empruntait un intérêt tout particulier à la présence de M. l'abbé Lemire, le vaillant champion de la démocratie chrétienne en France, qui venait apporter au groupe tourquennois l'appui de son autorité et de son grand talent de parole.

LA BÉNÉDICTION DU DRAPEAU

La section de Tourcoing de l'Union démocratique du Nord est la première qui possède un drapeau.

C'est à la générosité de M. l'abbé Six qu'elle le doit. Ce drapeau, aux couleurs nationales, porte en exergue « Union démocratique du Nord. Tourcoing. 1897. » « Justice sociale » « Fraternité chrétienne » Au centre sont brodées les armes de Tourcoing avec les mots de « Religion. Famille. Travail. Propriété ».

*
* *

A dix heures et demie, les démocrates chrétiens, au nombre de plus de deux cents, se rendaient en cortège, drapeau déployé, à l'église de la Croix-Rouge. Sur tout le parcours une foule assez nombreuse mais plutôt sympathique et pas un seul cri discordant.

La cérémonie de la bénédiction du drapeau a été faite par le vénéré curé de la paroisse St-Joseph, M. l'abbé Marchant. Puis a été célébrée la messe pendant laquelle la société chorale *l'Echo de la Frontière* a successivement chanté avec un réel sentiment un *Kyrie*, le *Credo*, l'*Agnus Dei* et un *O Salutaris*.

A l'offertoire, M. l'abbé Marchant est monté en chaire et a prononcé l'allocution suivante qu'en raison de son importance nous reproduisons intégralement :

Allocution de M. l'abbé Marchant

« La parole de Dieu, immuable dans son fond, doit se modifier dans sa forme selon les faits mobiles et variés de la vie humaine.

» C'est pourquoi j'interromps le cours ordinaire de nos instructions, pour répondre à l'attente de ce nombreux auditoire, en expliquant la raison et la signification de la cérémonie qui vient de s'accomplir dans cette église.

» Ouvriers chrétiens, qui composez la section tourquennoise de l'Union démocratique du Nord, au moment où votre association a pris des développements qui prouvent sa vitalité et légitiment vos espérances de succès, vous avez eu la pensée, comme toutes les sociétés chrétiennes, d'avoir votre drapeau et d'appeler sur lui les bénédictions de la religion. Vous m'avez demandé de le bénir et de faire célébrer à cette intention la sainte messe à laquelle nous assistons.

» Pour cet acte solennel et religieux, vous avez choisi la paroisse de Saint-Joseph, parce qu'un bon nombre d'entre vous sont paroissiens de Saint-Joseph, parce que la paroisse de Saint-Joseph est plus que les autres paroisses de la ville une paroisse d'ouvriers, et parce que saint Joseph est le grand patron et le modèle de l'ouvrier.

» J'ai acquiescé à votre demande sans hésitation.

» J'ai cru que c'était pour moi un devoir ; et, quand on est chrétien, quand on est prêtre surtout, la conscience parle plus haut que n'importe quel intérêt.

» Pourtant, j'ai compris toute la portée de l'acte que vous me demandiez. L'Eglise ne bénit que ce qu'elle approuve. En vous bénissant, en bénissant votre drapeau, je me range avec vous sous ses plis.

» Et pourquoi ne l'aurais-je pas fait ?

» J'ai aperçu beaucoup de raisons pour m'y déterminer, je n'en ai vu aucune pour m'en détourner.

» Il est vrai que vous vous appelez démocrates, et ce nom sonne mal à certaines oreilles; il réveille de fâcheux souvenirs.

» Mais les noms ne sont responsables que du sens qu'ils comportent, et nullement de l'abus qu'on en a fait.

» Il y a eu, il y a encore de mauvais démocrates. Mais, est-ce qu'il n'y a pas eu, est-ce qu'il n'y a pas encore de mauvais chrétiens ?

« Le mot « démocratie » signifie gouvernement d'une nation par le peuple, c'est-à-dire par le suffrage universel. *Or, nous y sommes depuis longtemps déjà, et il n'y* a pas apparence que nous soyons près d'en sortir. Quand même ce ne serait pas le régime le plus rationnel en lui-même et le plus conforme à la dignité humaine, il faudrait encore nous y soumettre, parce que c'est pour nous une nécessité inéluctable.

Il n'y a donc pas de mal à déclarer qu'on se rallie à la démocratie en s'appelant démocrate.

» On prétend aussi que vous êtes des socialistes déguisés, et que, sous le couvert de la religion, vous faites leur œuvre !

» Ah ! vous protestez de toutes les forces de votre âme contre cette indigne calomnie. Votre drapeau tout seul avec sa devise — religion, famille, travail, propriété — est déjà une barrière qui vous sépare manifestement, aux yeux de tout le monde, des théories impies et antisociales du collectivisme socialiste.

» Et, d'ailleurs, la preuve péremptoire que vous n'avez rien de commun avec les socialistes, c'est la guerre violente, brutale, implacable, qu'ils vous font.

» Eux, du moins, comprennent bien que vous êtes leurs plus terribles adversaires et que c'est dans l'organisation de votre société que se trouve le plus fort rempart de l'ordre social qu'ils veulent détruire.

» Et voilà ce que devraient comprendre aussi tous les vrais amis de la religion, de la famille et de la propriété.

» Car, en effet, le socialisme, qui est essentiellement la ruine de la religion, de la famille et de la propriété, marche rapidement de progrès en progrès à l'heure qu'il est, et il est clair qu'il arrivera bientôt inévitablement au triomphe complet, s'il ne rencontre pas d'autre opposition que celle qu'il a rencontrée jusqu'à présent.

» La majorité, c'est-à-dire, la classe ouvrière par le suffrage universel, est maîtresse du pouvoir. Or, on a tout fait et on continue de tout faire pour détruire en elle le frein de la religion.

» Dès lors, il n'y a plus pour elle d'autre principe, d'autre règle de ses actions que ses passions à satisfaire. Nécessairement, logiquement, le suffrage universel sans Dieu, sans la religion, c'est le triomphe du socialisme.

» Où sera le remède à ce mal suprême, le moyen de nous préserver d'un tel malheur ?

» La religion, sans doute la religion, qui apprend aux hommes la résignation et le respect du bien d'autrui. Oui, elle est nécessaire, indispensable, *il faut la rendre* au peuple.

» Mais, cela ne suffit pas. Dieu ne sauve pas les hommes, ni les sociétés, qui ne lui donnent pas leur concours.

» Quel est ce concours nécessaire ?

» Aux hommes, dont la foi est éteinte, ou près de s'éteindre, il faut parler raison. Il faut en y donnant satisfaction, faire disparaître leurs griefs légitimes, et ils en ont, puisqu'il y a des misères imméritées. Il faut leur laisser prendre et même leur procurer les moyens d'améliorer leur situation et leur rendre possible l'espoir d'un sort convenable, acquis légitimement.

» Ouvriers démocrates chrétiens, voilà ce que vous voulez pour vous et pour vos frères, voilà ce que vous faites, ce que vous prêchez par vos actes, qui sont la plus persuasive de toutes les prédications.

» Vous voulez, librement entre vous, débattre vos intérêts dans vos cercles d'études sociales.

» Vous voulez établir équitablement vos motifs de revendications dans vos syndicats, sauf, au besoin, à les soumettre à un conseil arbitral mixte.

» Vous voulez ne pas vous abandonner, sans contrôle, ni défense, à la merci de l'autorité patronale, qui pourrait dégénérer en une spéculation tyrannique; et, tout travailleurs salariés que vous êtes, agir pourtant en homme, en êtres raisonnables et libres, sachant que s'ils ont des devoirs à respecter ils ont aussi des droits respectables.

» *C'est ainsi que vous ôtez aux collectivistes les prétextes*, qui séduisent un si grand nombre d'ouvriers et que vous prêtez à la religion une aide efficace et nécessaire pour le salut de la société.

» Que si quelqu'un s'étonnait de m'entendre vous adresser cet éloge et vous rendre ce témoignage, je lui dirais. Ce témoignage ne vient pas de moi; il émane de la plus haute autorité qu'il y ait sur la terre.

» Ecoutez Notre Saint Père le Pape Léon XIII, disant dans son immortelle Encyclique aux ouvriers :

»Aux premiers temps de l'Eglise, la société fut réformée *par des ouvriers chrétiens qui, grâce à leur vie exemplaire*, eurent le bonheur de concilier la faveur et l'appui des grands et des riches et parvinrent ainsi à dissiper les préjugés du paganisme et à faire dominer et triompher peu à peu la vérité chrétienne.

»Le sort de la classe ouvrière, telle est la question qui s'agite aujourd'hui ; elle sera résolue par la raison ou sans elle ; et il ne peut être indifférent qu'elle soit résolue par l'une ou l'autre voie. Or, les ouvriers chrétiens la résoudront facilement par la raison si, unis entre eux et conduits par une direction prudente, ils entrent dans la voie, où leurs ancêtres trouvèrent leur salut ». Cette voie, le St-Père l'a déclaré précédemment, c'est celle des corporations ouvrières.

Il continue en disant :

« Quelle que soit dans les hommes la force des préjugés et des passions, si une volonté perverse n'a pas étouffé entièrement le sentiment du juste et de l'honnête, *il faut que tôt ou tard la bienveillance publique se porte* vers ces ouvriers, qu'on aura vus actifs et modestes, mettant l'équité avant le gain et préférant à tout la religion du devoir.

» Ces sociétés chrétiennes d'ouvriers ne manqueront pas d'exercer une salutaire influence sur d'autres ouvriers égarés et séduits, gémissant sous l'esclavage des sociétés impies auxquelles ils avaient donné leurs noms, heureux désormais de secouer ce joug intolérable et de trouver sauvegarde et protection chez des ouvriers chrétiens, qui les accueilleront comme autant de frères et d'amis.

» Ces paroles de Notre Saint-Père sont pour vous, démocrates chrétiens, une approbation souveraine qui vous suffit surabondamment et vous dispense de toute autre ; elles vous resteront à jamais comme le plus puissant encouragement dans l'œuvre que vous avez entreprise.

» C'est sous l'inspiration de ces conseils du Pasteur suprême de l'humanité régénérée, que votre société s'est formée.

» Depuis qu'il existe, il n'a pas cessé de l'encourager et de la bénir. Tout récemment encore il adressait sa bénédiction à trois sections de votre Union démocratique chrétienne.

» Il me semble, après cela, comme conclusion, que j'ai suffisamment expliqué la raison et la signification de la cérémonie qui vient de s'accomplir dans cette église et qu'il était bien permis au curé de Saint-Joseph de bénir le drapeau d'une société, qui a pour elle de si hautes bénédictions et des approbations si autorisées.

» Il ne me reste plus qu'à vous exprimer les souhaits que je forme pour vous.

» Puissiez vous, par les vertus qui font le chrétien digne de son nom, le citoyen irréprochable et fidèle à la patrie, l'ouvrier consciencieux et respectueux des intérêts et des droits de ses patrons, donner la plus efficace des recommandations aux doctrines que vous représentez.

» Puissent les riches et les patrons de nos jours comme ceux des premiers temps de l'Eglise, dociles aux exhortations, aux enseignements, aux directions de N. S. P. le Pape, comme doivent l'être tous les vrais chrétiens, vous prêter l'aide nécessaire pour accomplir votre œuvre, dont ils seront les premiers et les plus grands bénéficiaires.

» Enfin, ouvriers chrétiens, courage et confiance. Dans une certaine mesure, on peut vous appliquer les paroles du Divin Maître à ses disciples.

» Ne craignez rien, petit troupeau; car il a plu à votre Père Céleste de vous réserver le triomphe. »

On juge de l'impression qu'ont produite ces paroles sur la nombreuse assistance.

Après la cérémonie religieuse les Démocrates chrétiens sont revenus en cortège et dans le même ordre irréprochable à la Brasserie démocratique.

LE BANQUET

A une heure un substantiel banquet, comprenant une centaine de couverts, a été servi dans la grande salle des conférences de la Brasserie.

A la table principale se trouvaient MM. Jules Decopman, président de la section de Tourcoing, l'abbé Lemire, Leclerc, directeur du *Peuple*, abbé Coche, Wagnon, président du syndicat des « Vrais Travailleurs », abbé Bataille, docteur Lancry, de Dunkerque, Emile Six, représentant son frère, abbé Vanneufville, Vienne, Delattre, Jean Gheyssens, etc.

Une bonne et franche cordialité a caractérisé ce banquet qui n'a manqué ni d'entrain ni de gaieté.

Plusieurs toasts ont été prononcés. C'est M. Decopman qui ouvre la séance en ces termes :

« C'est à votre président, que revient l'honneur de prendre le premier la parole, au nom des Démocrates chrétiens de Tourcoing, qui font aujourd'hui l'inauguration de leur maison et que vous réjouissez par votre présence.

» Messieurs et chers camarades, vous me permettrez de saluer tout d'abord les prêtres qui se font nos amis, nos conseillers et nos défenseurs.

» En premier lieu Léon XIII, le Pape des ouvriers, qui a pris en mains, devant le monde entier, la défense de nos intérêts et de nos droits. A lui, Messieurs, notre Père et notre libérateur, respect et fidélité, reconnaissance et amour.

» Après lui, je salue tous les prêtres qui, obéissant aux directions pontificales, s'efforcent avec une intelligence et un dévouement dignes de tous les éloges, mais trop souvent méconnus, de réaliser les desseins de leur vénéré chef. Il faudrait nommer MM. Lemire, Gayraud, Naudet, Six et d'autres encore, et vous, MM. les abbés, qui êtes assis à notre table.

» Ici, je veux donner une mention spéciale, la reconnaissance nous en fait un devoir, à M. le curé de la Croix-Rouge qui a si bien parlé tout à l'heure à la bénédiction du drapeau et à M. le doyen de Notre-Dame qui a offert gracieusement l'hospitalité et M. l'abbé Lemire.

» Vous me pardonnerez aussi de m'arrêter plus particulièrement au nom de M. l'abbé Six.

» Il est absent, mais, quoique absent, il est toujours présent au milieu de nous. Il est dans notre pensée et dans notre cœur. Son esprit ne cesse de nous animer.

» Ce drapeau, don de sa générosité, flottera désormais sur nos têtes pour nous rappeler ses leçons et ses exemples, résumés admirablement dans ces deux mots : Justice sociale... Fraternité chrétienne. Plus que jamais cette devise sera la nôtre. Rétablir dans la société et surtout dans le travail le règne de la justice et préparer ainsi la vraie fraternité, M. l'abbé Six n'avait pas d'autre ambition. Aussi son souvenir reste-t-il toujours très vivace parmi nous.

» Non, vous n'êtes point, MM. les abbés, des instruments de discorde. Quand on nous le dira, nous protesterons et nous vous défendrons avec toute l'énergie dont sont capables des ouvriers chrétiens.

» Après vous, je salue les chefs de la Démocratie Chrétienne dans le Nord, M. Leclerc, notre vaillant président, notre chef estimé et tous nos amis de Lille.

» Les Présidents de Roubaix, Halluin, Marcq et leurs groupes déjà nombreux.

» M. le docteur Loncry, l'intrépide porte-drapeau de la Démocratie Chrétienne à Dunkerque.

» Je salue la Jeunesse Démocratique, ardente avant-garde de notre armée, l'espérance de l'avenir. Je rends hommage à son courage et je lui souhaite de marcher *toujours de l'avant, sans peur, mais aussi sans reproche*. Qu'elle se souvienne que l'ardeur n'exclut ni la sagesse ni la discipline. »

Le nom de M. Lemire soulève de longues et enthousiastes acclamations.

M. Decopman termine en remerciant les journalistes et en particulier le *Journal de Roubaix*, représenté à la cérémonie, de l'impartialité avec laquelle il est rendu compte de tout ce qui intéresse la Démocratie chrétienne.

M. l'abbé Coche parle ensuite au nom de M. l'abbé Six et de tous les prêtres démocrates. Il est persuadé que ces prêtres sont dans la vérité puisqu'ils suivent les instructions du Pape et des évêques, et ils imitent M. l'abbé Lemire qui a si vaillamment ouvert la voie.

Vous pouvez comptez — dit-il — sur le concours le plus absolu de ces prêtres qui ont pris en mains vos intérêts, vous aidant, pour le bien de la vérité, à faire triompher la Démocratie chrétienne.

M. l'abbé Coches boit à l'Union démocratique du Nord et à ses œuvres.

Dans un langage imagé, M. Leclerc rend hommage à la vitalité de la section de Tourcoing. L'impulsion est donnée et elle garantit l'avenir. Les démocrates de Tourcoing ont bien mérité de la Démocratie chrétienne.

M. Wagnon dit, à son tour, quelques mots bien sentis et forme des vœux pour la prospérité de l'œuvre à laquelle il se dévoue lui-même avec tant d'ardeur.

M. le docteur Lancry s'exprime en ces termes :

« Délégué du Syndicat des marins de Dunkerque avec mission spéciale, je m'en acquitte.

» Nous sommes venus chez vous parce qu'il nous semble que nos intérêts étaient les mêmes que ceux de tous les travailleurs du Nord, notamment des travailleurs du fer, de l'acier, du cuivre, du bois.

» Il faut au marin adulte beaucoup de navires français, et c'est pour cela que nous réclamons entre autres *réformes*, la surtaxe du tiers-pavillon. Il nous a semblé que si on construisait plusieurs steamers chaque année à Dunkerque, il vous en reviendrait une bonne partie, à vous ouvriers de Fives-Lille, Anzin, Denain, etc., etc.

» Nous voulons pour le marin *invalide* qu'on nous conserve nos pensions de retraite que l'amiral Besnard veut écorner. Nous venons vous dire : mais pour l'amour de Dieu, occupez-vous donc d'avoir des retraites ouvrières, car si vous ne nous soutenez pas et nous laissez couler, vous coulerez aussi.

» Enfin nous demandons qu'on nous donne des relais de mer, au lieu de les donner à des particuliers pour en faire des millionnaires.

» Si nous obtenons cela, vous aussi, vous obtiendrez la propriété foncière et, vous aussi, vous verrez quels *avantages vous en retirerez*.

» J'ai dit, et je vous remercie de votre accueil si bienveillant.»

M. Jean Gheyssens, avec une étonnante facilité d'élocution, et avec cette ardeur qui caractérise la jeunesse, promet de lutter pour les idées démocratiques avec courage, mais aussi avec la prudence qu'on leur recommande, se laissant, en toutes circonstances, guider par leurs aînés.

Le représentant du *Journal de Roubaix* a remercié M. Decopman du souvenir qu'il a bien voulu lui accorder. Le *Journal de Roubaix* s'efforce de pratiquer une politique d'union entre ceux qui combattent le socialisme révolutionnaire. Son entière indépendance vis-à-vis des divers groupements catholiques lui facilite son œuvre et lui permet de faire le bien partout où il en trouve l'occasion. On a eu raison de constater ses sympathies pour la cause démocratique et populaire. Il sera toujours heureux de soutenir de sa grande publicité des œuvres de mutualité et de prévoyance comme celles que les démocrates chrétiens de Tourcoing ont déjà fondées.

M. l'abbé Lemire se lève : « Mon devoir, dit-il, en vous remerciant tous, est *de boire au drapeau*, car il représente deux choses qui nous sont chères : Tourcoing et la France; Tourcoing dont le blason ressort sur les couleurs de mon pays. Je bois à Tourcoing démocratique, au Tourcoing *de l'avenir* qui a pris pour devise : Religion, Travail. En plaçant ces mots sur votre drapeau vous avez donné l'exemple du travail uni à la religion. Vous en donnez l'exemple à tout le pays. C'est, au moyen-âge, du Nord de la France que sont venues les libertés publiques; c'est du Nord aujourd'hui que nous vient l'exemple de la démocratie chrétienne qui se répand dans tout le pays pour le bien de la France. »

Enfin M. Vermeersch, du Blanc-Seau, le poète des Démocrates chrétiens, a chanté une chanson de sa composition et dit un impromptu qui lui ont valu les plus sincères félicitations de M. l'abbé Lemire.

Tous ces toasts ont été entremêlés d'applaudissements et de vivats et c'est après une longue acclamation pour le courageux député d'Hazebrouck que le banquet prend fin.

LA RÉUNION PUBLIQUE
LA CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ LEMIRE

Bien avant l'heure fixée pour la réunion publique, les auditeurs arrivent en foule et mille à douze cents personnes se pressent dans la salle. Il a fallu même limiter les entrées: c'est ainsi que quelques collectivistes qui n'avaient pu trouver place, ont essayé de faire, en chantant des chants révolutionnaires, leur petite manifestation, sans arriver toutefois à troubler la réunion.

Lorsque M. l'abbé Lemire apparaît sur l'estrade, l'assistance lui fait une véritable ovation. A ses côtés prennent place M. l'abbé Six, très acclamé également, M. l'abbé Marchant, les membres du bureau de la section démocratique de Tourcoing, les délégués des autres sections et plusieurs personnalités marquantes.

M. Leclerc, président de l'Union démocratique du Nord, procède tout d'abord à la formation du bureau.

Sont désignés: MM. Decopman, comme président, Wagnon et Quillot, comme assesseurs.

M. Decopman remercie de l'empressement qu'on a mis à répondre à l'appel des démocrates. Il est heureux de saluer en M. l'abbé Lemire le prêtre qui accomplit sa mission de charité et de dévouement, le député qui défend avec tant de courage les intérêts qui lui ont été confiés. Il salue aussi M. Leclerc, le premier qui ait levé dans le Nord le drapeau de la Démocratie et qui a sacrifié sa propre situation pour prendre la défense des ouvriers.

M. Decopman donne alors la parole à M. Leclerc.

Discours de M. Leclerc

M. Leclerc s'excuse de retarder de quelques instants la satisfaction très légitime de l'assistance d'entendre M. l'abbé Lemire dont il se plait à faire l'éloge, mais il a accepté, par devoir, de parler aujourd'hui du mouvement de la Démocratie chrétienne dans le Nord.

Il constate les développements que ce mouvement a pris : de petit ruisseau il est devenu rivière, et il est maintenant un torrent prêt à déborder sur les rives de l'égoïsme.

Notre pensée — dit M. Leclerc — n'est pas de faire la guerre à qui que ce soit, mais de revendiquer nos droits. Et le président de l'Union démocratique rappelle les débuts de son œuvre, alors que Léon XIII publiait son admirable encyclique sur le sort des ouvriers.

On nous reproche — poursuit-il — de mettre sous la tutelle de l'Eglise ce mouvement démocratique ; c'est parce que nous sommes persuadés que pour renover le monde il faut la charité chrétienne. Nous avons eu à vaincre des obstacles de tous genres, mais quelle que soit l'intensité de la douleur, on oublie vite ses peines quand on a obtenu un peu de félicité et on est heureux d'avoir été utile à sa patrie et à sa famille.

Quand bien même le mouvement démocratique disparaîtrait, nos œuvres subsisteraient toujours; mais il ne disparaîtra pas et le jeune *enfant* veut voler maintenant de ses propres ailes. Nous ne sommes pas exclusifs : chacun peut entrer dans nos rangs pourvu qu'il ait ce sentiment de charité chrétienne qui nous unit entre nous et nous donne la force de poursuivre la réalisation des œuvres que nous avons entreprises.

M. Leclerc termine en disant qu'il a été heureux de cette réunion qui permettra de faire connaître ce qu'est la Démocratie chrétienne et en souhaitant que la section de Tourcoing voie doubler et tripler le nombre de ses membres.

Des bravos chaleureux saluent les paroles du sympathique Président de l'Union Démocratique du Nord.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ LEMIRE

M. l'abbé Lemire s'avance sur le bord de l'estrade. Les acclamations enthousiastes s'élèvent de nouveau.

Messieurs — dit-il — hier soir à la gare, où plusieurs de vos camarades m'attendaient, ce matin à l'église, tantôt au banquet, j'ai vu qu'à Tourcoing il y avait des ouvriers ayant au cœur un double amour: l'amour de la religion, l'amour du travail.

J'ai assisté à bien des réunions, j'ai entendu souvent ces acclamations qui s'adressent non à l'homme mais à la soutane du prêtre : mais aujourd'hui j'ai éprouvé une joie plus intense, parce qu'il m'était donné d'assister à l'inauguration de la Maison des Ouvriers de la Maison du Peuple de Tourcoing.

Cette modeste construction, c'est peu de chose, mais c'est le foyer de la famille; ce temple avec son autel, c'est la maison de Dieu, cet édifice où se réunissent les administrateurs d'une ville c'est l'abri des libertés publiques, cette citadelle c'est la défense de la patrie. Ici, c'est la maison des ouvriers, c'est la citadelle de leurs droits, c'est l'abri de leurs libertés.

Une maison, c'est la stabilité, c'est la permanence. Qu'est-ce qu'elle est aujourd'hui ? Elle est la manifestation publique des sentiments généreux qui sont dans votre cœur.

J'entends des cris, (à ce moment les collectivistes dans la cour faisaient grand tapage) je ne sais qui les pousse, mais ceux-là du moins s'entendent pour chanter: ils ont sans doute une maison et cela leur fait honneur car il n'y a que l'anarchiste qui va seul. Le nom ne me dit rien, ce que je recherche c'est que s'il y a du cœur.

La maison que vous inaugurez, Démocrates chrétiens, témoigne non seulement de votre union, mais aussi de vos sacrifices. Ne faut-il pas de l'abnégation pour, après une dure journée de travail, rendre dans vos cercles d'études, vous initier aux questions qui vous intéressent! Et pourtant, il le faut, il est indispensable que vous connaissiez ces questions, que vous appreniez à parler pour savoir défendre vos idées.

Vous viendrez ici pour vous récréer, car vous vous trouverez plus à l'aise avec vos égaux : vous y viendrez pour créer ces coopératives et ces mutualités qui vous permettront de réaliser quelques petits profits.

Voilà à quoi sert votre maison. Elle est la citadelle de vos œuvres présentes. Mais est-ce à dire que votre horizon doive se borner aux choses que vous avez faites et que vous n'ayez pas à élargir votre cadre? Non, il y a pour vous maintenant un devoir, c'est de songer à l'organisation chrétienne du travail. Le voulez-vous? oui, vous le pouvez et vous le devez.

Vous devez obtenir des conditions humaines du travail, empêcher par exemple que le travailleur n'ait sa santé *compromise par le surmenage. (Applaudissements.)*

Vous applaudissez, mais celui qui dirait le contraire serait un malfaiteur !

Il faut donc que les ouvriers aient là dessus des idées bien arrêtées, par exemple la limitation du travail à soixante heures par semaine, la suppression du travail de nuit — en Allemagne on y est bien arrivé — ce travail de nuit va d'ailleurs à l'encontre de toutes les lois naturelles. Et le travail des femmes et des enfants, et le repos du dimanche permettant à l'ouvrier de passer ce *jour en famille et de respirer un peu de l'air pur de la* campagne, voilà toutes questions qui vous intéressent.

On nous reproche à nous, députés, de ne rien faire, mais réclamez donc et il faudra bien qu'on vous écoute !

Autre grosse question, le salaire.

Le salaire qui a été gagné par la main de l'ouvrier est un argent sacré que l'ouvrier doit respecter et ne pas gaspiller. Voilà le premier principe qui se pose. Mais il faut que ce salaire, dans l'ensemble de la période où l'ouvrier peut travailler et doit en faire bon usage, suffise pour le faire vivre lui et une famille moyenne et faire une réserve pour le chômage, les accidents, la vieillesse.

C'est une œuvre de justice; il faut que l'ouvrier qui a travaillé et n'a pas gaspillé son salaire, ne soit pas obligé, au jour du chômage, de l'accident, de la vieillesse, d'aller tendre la main pour avoir du pain. Des caisses contre le chômage, les accidents, la vieillesse doivent être fondées avec le concours des propriétaires des instruments de travail, de l'Etat, des communes et des ouvriers dans une certaine proportion. Sur ce point il faut être intraitable : il faut que la société s'arrange pour qu'il n'y ait pas de mendiants forcés : c'est de la justice sociale. Mais de votre côté vous devrez faire la preuve que vous pouvez économiser en encourageant chez vos jeunes *gens* l'esprit d'épargne par des caisses dotales ou autres œuvres de mutualité.

Il est aussi de votre devoir de songer à la représentation publique du travail. Vous ne pouvez vous désintéresser des élections au Conseil des prudhommes. Portez votre choix sur des hommes connaissant bien leur métier et que dans vos réunions, vous aurez reconnu les plus aptes. Il faut habituer l'opinion publique à voir que vous êtes capables de défendre vos intérêts au lieu de recourir à ces gens qui font de vos revendications les éléments de leur fortune politique. Eloignez-vous de ces politiciens, soyez non des esclaves et des serfs, mais des hommes libres, ayant conscience de leur droit et de leur devoir.

Il faut que plus tard vous ayez tant prouvé que vous êtes capables, qu'un jour on doive créer une sorte de Sénat où toutes les représentations de meeting se trouveront réunies. Ce sera long peut-être, mais on arrivera fatalement à cette organisation du travail; il y a bien des lois pour la propriété, pourquoi n'y en aurait-il pas aussi pour le travail, qui ne doit pas être livré à la spéculation comme une vile marchandise?

Il fut un temps où le travailleur dépendait d'un homme, c'était l'esclavage, ou de la terre, c'était le servage. L'Eglise a parlé : le travail c'est le moyen de gagner la vie ; en vendant la vie, on vend un homme.

Alors *sont* venues les *corporations*. C'est une vieille lutte que celle du capitalisme et du travail : l'Eglise s'est mise du côté des petits. Elle les a grandis en leur apprenant leur devoir et elle leur a appris aussi leur droit. Pour être libre il faut être vertueux. L'Eglise a affranchi les hommes d'abord et les hommes sont devenus propriétaires du travail.

M. l'abbé Lemire fait ressortir ici la grande importance qu'eurent autrefois les corporations, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique, et il termine ainsi.

« *Parmi les arbres d'une forêt, nous voyons un chêne* gigantesque qui a 5 ou 600 ans. Son écorce a disparue : sa fibre a blanchi; c'est un squelette près duquel on passe avec respect, car il est encore debout par sa propre masse et bien qu'il *soit dépouillé de feuilles*. il donne encore un peu d'ombre par son branchage. Un coup de vent l'abattra, mais il y en a d'autres plus jeunes qui se dressent à ses côtés.

» En France il y a quelque chose de condamné, c'est le régime centralisateur qui a tout accaparé et qui veut accaparer le travail; c'est le collectivisme d'Etat, et les collectivistes sont les continuateurs de ceux qui ont renversé nos corporations.

» Comme l'arbre de la forêt, ce régime disparaîtra. Mais de jeunes arbres poussent vigoureusement ; j'en vois à *Tourcoing*, à *Roubaix* et à *Lille*. Ce sont les arbres de l'avenir à l'ombre desquels les futures générations ouvrières iront se reposer ! » (Salves d'applaudissements.)

Tel est, aussi exactement photographié que possible, le remarquable discours de M. l'abbé Lemire.

Pendant plus d'une heure, le vaillant député a tenu l'auditoire sous le charme de son éloquence entraînante, de sa parole chaude et convaincue, de sa logique irréfutable.

Après quelques paroles chaleureuses de remerciements, prononcées par M. Decopman, la réunion prend fin.

A LA SORTIE

La salle se vide lentement. Dans la cour quelques collectivistes mènent leur tapage habituel, poussant des huées ou chantant l'*Internationale*, surtout au passage des ecclésiastiques. Mais grâce à l'attitude à la fois calme et énergique des démocrates, les collectivistes en sont pour leurs provocations.

Quelques-uns d'entre eux suivent même dans la rue, en poussant les mêmes cris, M. l'abbé Lemire qu'un groupe important d'amis accompagne jusqu'au cercle ouvrier de Notre-Dame.

Après y être resté quelques instants, M. l'abbé Lemire est rentré au presbytère de Notre-Dame, où il a reçu l'hospitalité.

M. l'abbé Lemire a regagné Paris, lundi matin, par le premier train.

CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING

Séance du 12 mars 1897

Présidence de M. E. JOURDAIN, président

Après le dépouillement de la correspondance, des journaux, publications et Bulletins des Chambres de Commerce, la Chambre passe à l'examen des questions à l'ordre du jour.

Les transports. — M. Scalabre-Delcour veut bien se charger d'examiner la question du change en Italie en matière de transports qui a été soulevée par la Chambre de *Commerce de Milan*.

Le projet de réforme de la tarification des chemins de fer est renvoyé à l'étude de la Commission des chemins de fer.

Les abonnements téléphoniques. — M. le Président entretient l'assemblée des changements qui seront apportés, à fin 1897, dans le prix des abonnements téléphoniques; il fait ressortir l'aggravation considérable des frais généraux qui en résultera pour les industriels et les commerçants en communication constante avec Roubaix. Il prie, en conséquence, M. Léon Monnier de préparer, sur la question, un rapport à présenter dans une très prochaine réunion.

M. Paul Lemaître demande qu'il soit tenu compte aussi de l'augmentation plus onéreuse encore qu'il résultera du changement de tarification, pour les abonnés d'Halluin. Satisfaction lui sera donnée.

Le raccordement de la gare des Francs à la gare de Roubaix. — M. le président soumet à la Chambre une lettre de M. le Préfet du Nord provoquant une délibération sur le projet, dressé par la Compagnie du chemin de fer du Nord, d'une ligne de raccordement de la gare des Francs à la gare de Roubaix. Il faut remarquer que ce projet va à l'encontre de l'exécution d'une ligne de chemin de fer d'Armentières à Tourcoing, que la Chambre de Commerce a toujours réclamée. Il estime que, dans cette affaire, la Chambre doit marcher complètement d'accord avec la municipalité. Il propose donc de surseoir à statuer jusqu'à ce qu'une entente soit intervenue.

M. Paul Lemaître se déclare, comme représentant d'Halluin, absolument partisan du projet de raccordement. Il rappelle que lors de la construction de la ligne de Tourcoing-Menin, les intérêts d'Halluin ont été sacrifiés; que le tracé nord leur donnait une ligne de neuf kilomètres avec trains directs sans transbordements, tandis qu'avec le tracé adopté, cette ligne a 14 kil. 1/2. Il espère que le raccordement projeté corrigera un peu les conditions défavorables dans lesquelles Halluin se trouve: en tous cas les relations avec Lille seront ainsi rendues plus faciles.

M. le Président donne acte à M. Paul Lemaître de sa déclaration et remet l'affaire à la prochaine séance.

Epuration des Eaux de l'Espierre. — M. le Président rend compte de la réunion qui a été tenue à Paris le 4 courant, au Ministère des Travaux Publics, et à laquelle il avait été convoqué, ainsi que l'Administration Municipale de Tourcoing. M. le Président dit qu'il a conservé une bonne impression de cette séance et qu'il espère que la démarche sera favorable aux intérêts de la ville et de l'industrie.

— Appelée à déposer à l'enquête actuellement ouverte à Lille, la Chambre de commerce proteste de nouveau contre la dépense considérable qu'entraînera l'épuration des eaux de l'Espierre, telle que la proposent les ingénieurs, en présence surtout de l'incertitude des résultats; elle exprime de nouveau le regret qu'une étude plus approfondie n'ait pas été faite d'un projet d'adduction à la mer des eaux contaminées; elle estime enfin qu'en tous cas l'Etat qui retire de nos pays industriels des ressources considérables au moyen d'impositions de tous genres, devrait intervenir pour une proportion de moitié si non de deux tiers dans la dépense d'installation et de fonctionnement de l'œuvre d'épuration.

Question du Conditionnement. — M. le Président entretient la Chambre des démarches qu'il a faites récemment à propos de cette question.

M. Scalabre-Delcour remercie M. le Président de sa communication et des démarches qu'il a faites à propos des différentes affaires intéressant le commerce et l'industrie de la ville.

Le contrat de livrage de travail. — La Chambre approuve les termes d'un rapport de M. Henri Herbaux, relatif à un arrêt de la Cour de cassation, visant l'interprétation d'un contrat de livrage qui a une grande importance dans la pratique des affaires. Elle décide, en outre, que ce rapport sera adressé à M. le Président du Tribunal de commerce pour être appuyé près de M. le Ministre de la Justice.

Les laines des Indes. — M. Scalabre-Delcour attire l'attention de ses collègues sur les conséquences sérieuses qu'entraîne le décret du 9 mars, interdisant d'une façon absolue l'entrée des laines des Indes : bientôt certaines industries spéciales seront de ce fait, réduites au chômage.

Sur la proposition de M. le Président, la Chambre décide de déléguer deux de ses membres pour s'entendre avec la Chambre de Commerce de Dunkerque, en vue d'organiser un service complet de désinfection des laines, puis de solliciter de M. le Ministre du Commerce son intervention pour le retrait du décret du 9 mars, en ce qui concerne la laine, en faisant valoir que cette marchandise sera complètement désinfectée avant son entrée en France.

La séance est levée à 6 heures 15.

UN DRAME SANGLANT
RUE DES LONGUES-HAIES
à Roubaix

Une terrible bagarre. — Trois frères contre cinq agresseurs.— Un quatrième frère, âgé de seize ans, accouru au bruit de la lutte, est frappé mortellement d'un coup de couteau.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un drame sanglant s'est déroulé rue des Longues-Haies, à Roubaix : A la suite d'une rixe, un jeune homme de seize ans a été frappé mortellement d'un coup de couteau. Les frères de la victime ont arrêté eux-mêmes le meurtrier. Voici les faits :

Avant la bagarre

Quelques instants après l'heure de fermeture des estaminets, vers une heure un quart du matin, les frères Jules, Paul et François Vermeire, accompagnés d'un de leurs amis, sortaient du Café-Concert l'«Empereur», rue des Longues-Haies, et se disposaient à rentrer à leur domicile, situé au numéro 141 de la même rue, à proximité de la *Planche trouée*.

Cinq contre un

Leur attention fut attirée par les cris poussés par un homme pris de boisson que cinq individus frappaient avec violence.

Ils s'approchèrent et firent remarquer aux agresseurs que leur conduite était ignoble.

« Ce n'est pas bien, dit l'un d'eux, de frapper ainsi un homme sans défense. »

Intervention mal accueillie

Alors, les cinq individus, sujets belges, qui, eux-mêmes, se trouvaient en état d'ivresse, abandonnèrent leur victime et se retournèrent contre les nouveaux arrivés.

A ce moment François Vermeire reçut un violent coup de poing dans la figure. Ses *frères et son ami* l'attirèrent à eux et tous les quatre prirent la fuite. Poursuivis par les individus, ils allèrent se cacher dans une cour voisine.

A la recherche d'une casquette

En s'enfuyant, Paul Vermeire avait perdu sa casquette. Il voulut la retrouver et revint sur ses pas. Arrivé en face de l'estaminet l'*Empereur*, il se trouva de nouveau en présence des cinq agresseurs.

L'un de ces derniers lui cria : « Tu cherches ta casquette? viens par ici, tu l'auras. »

Ces paroles avaient à peine été prononcées que Paul Vermeire reçut un formidable coup de tête en pleine poitrine. Renversé par la violence du choc, il resta étendu quelques instants sur la chaussée en appelant à son secours.

Le drame

Jules et François Vermeire et leur ami accoururent alors pour défendre Paul. Une rixe générale s'en suivit, qui mit en émoi tout le quartier.

M. Vermeire, père, fut réveillé par le bruit.

Ayant reconnu les voix de ses enfants, il s'habilla à la hâte et, à peine vêtu, descendit dans la rue avec trois autres de ses fils, Henri, Jacques et Arthur.

Coup de couteau mortel

Ce dernier courut en avant. Il était à peine arrivé sur le lieu de la rixe, à une trentaine de mètres de son domicile, qu'il reçut, de l'un des agresseurs, un coup de couteau dans la région du cœur.

Le malheureux tomba lourdement sur la chaussée, mortellement frappé.

Paul et Henri, à la vue de leur frère étendu inanimé sur le sol, se ruèrent sur le meurtrier. Celui-ci, en essayant de se dégager et de prendre la fuite comme ses camarades, frappa autour de lui et porta aux deux frères plusieurs coups de couteau à la tête ; ces coups, heureusement, ne causèrent que des blessures legères.

L'arrestation du meurtrier

Les frères Vermeire, aidés par un voisin, M. Pierre Lievens, marchand de journaux, réussirent à maintenir en respect le meurtrier qu'ils conduisirent au poste de police de la place Sainte-Elisabeth, malgré une énergique résistance.

La victime

Les faits que nous venons de raconter se sont passés avec une telle rapidité que les acteurs du drame ne s'étaient pas bien rendu compte de la gravité du coup reçu par Arthur Vermeire.

C'est seulement quand son père et ses frères voulurent le relever qu'ils s'aperçurent avec désespoir que le pauvre garçon ne donnait plus signe de vie.

La victime fut alors transportée à la maison de ses parents pendant qu'on allait chercher un médecin.

Le corps d'Arthur Vermeire fut déposé sur un matelas, dans une pièce du rez-de-chaussée.

Bientôt M. le docteur Lepoutre arriva et ne put que constater la mort.

La famille Vermeire
Scènes navrantes

La famille Vermeire, très estimée dans le quartier, est composée de treize membres : M. et Mme Vermeire et onze enfants, dont neuf garçons et deux filles.

M. Vermeire, père, est contremaitre au tissage de MM. Victor Cattelain et Cie, boulevard Gambetta. L'ainé des enfants a vingt-sept ans ; la victime était âgée de seize ans et demi.

Arthur Vermeire travaillait dans l'établissement de MM. Motte et Delescluse, frères, apprêteurs, boulevard de Belfort.

Le désespoir de la famille Vermeire est impossible à décrire. A chaque instant des scènes déchirantes se renouvellent.

Tantôt, les malheureux parents viennent sangloter sur le corps de leur pauvre enfant. A d'autres moments, ce sont les frères qui pleurent et crient en parcourant la maison sans savoir ce qu'ils font.

L'un d'eux marchait, au milieu de la nuit dans la rue, en face de chez lui en donnant tous les signes du plus violent désespoir.

On ne pouvait, sans émotion, assister à ce lamentable spectacle, et nombre d'amis et de voisins, *venus pour consoler* la famille Vermeire, ne pouvaient retenir leurs larmes.

Pendant que nous demandons à un des frères de la victime les détails du drame, le pauvre garçon, arrivé au récit du meurtre, ne peut continuer, les paroles ne veulent plus sortir de sa bouche, et il tombe sans force sur une chaise, la figure affreusement bouleversée.

L'enquête. — Le meurtrier

Les agents de service au poste de la place Sainte-Elisabeth *ayant informé* M. Squivée, commissaire de police au 3e arrondissement, celui-ci se rendit immédiatement au domicile de M. Vermeire. Il a recueilli sur place la déposition de plusieurs témoins de la bagarre et a fait les constatations légales.

Puis M. Squivée retourna au poste où il procéda à un premier interrogatoire du meurtrier.

C'est un jeune homme d'une vingtaine d'années; il se nomme J.-B. Vanmennen, journalier, demeurant rue Sainte-Elisabeth.

Son état d'ébriété n'a pas permis de pousser plus loin l'interrogatoire.

L'arme. — Le parquet

On a trouvé sur Vanmennen un couteau de poche dont la lame mesure une dizaine de centimètres.

On croit que c'est l'arme avec laquelle Vermeire a été frappé.

Le parquet, informé télégraphiquement, est attendu dans la journée de lundi.

Dans le quartier, ce drame a produit une très vive émotion.

Les voisins et les curieux n'ont cessé de stationner devant la maison de la victime.

La descente du Parquet

Le Parquet, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son substitut M. Dubousquet de Florian et de M. Montaigne, greffier, est arrivé à Roubaix lundi après-midi, vers deux heures.

Ces messieurs se sont rendus au commissariat du 1er arrondissement où ils ont interrogé J.-B. Van Meenen, ainsi que Charles Batteur, François Léquenne et Ernest Dewasme qui avaient été arrêtés dans la nuit.

L'autopsie

M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, arrivé exprès de Lille, a fait, à l'Hotel Dieu, l'autopsie du cadavre du malheureux Arthur Vermeire, en présence des magistrats.

La blessure est, comme nous le disons plus haut, produite par un couteau de poche dont la lame a traversé l'artère aorte entre la troisième et quatrième côte.

CHRONIQUE LOCALE
ROUBAIX

La revue des sapeurs-pompiers. — Il y a quelque temps, nous avons signalé dans ces colonnes la promotion de trois officiers de la Compagnie des sapeurs-pompiers, MM. Louis Delannoy, lieutenant, Crépin et Marcq, sous-lieutenants. Les nouveaux promus n'avaient pas encore été reconnus publiquement. Cette cérémonie a eu lieu dimanche matin.

Vers midi, la Compagnie des sapeurs-pompiers, sous les ordres de M. le capitaine-commandant Hubert, est venue se ranger en face de la Bourse. La musique municipale la *Grande-Harmonie* a joué alors la *Marseillaise*.

Puis, M. le capitaine-commandant, après avoir prié MM. Delannoy, Crépin et Marcq, de sortir des rangs, leur a donné lecture, devant tous les hommes, du décret ministériel leur conférant leur grade.

Cette formalité remplie, la cérémonie prend fin et la foule, qui avait assisté nombreuse à la revue, se disperse lentement.

La Compagnie des sapeurs-pompiers, précédée de la Musique municipale, sous la direction de M. Koszul, a fait ensuite une promenade en ville.

Vers midi et demie, la Compagnie rentrait à son hôtel où les officiers nouvellement promus ont été l'objet de manifestations sympathiques de la part des hommes.

Dans l'après-midi, les pompiers appartenant aux sections de MM. Delannoy, Crépin et Marcq, ont été présenter leurs félicitations à leurs officiers. Par une délicate attention, ils leur ont offert en même temps un joli souvenir.

La bénédiction des orgues du T.-S. Rédempteur. — Dimanche, à quatre heures, a eu lieu, au T.-S. Rédempteur, la cérémonie de la bénédiction et de l'inauguration des orgues. Rarement l'église du Pile avait contenu dans son enceinte une assistance aussi nombreuse et aussi bien composée.

Après les prières liturgiques consacrant le nouvel instrument au service du culte, l'édifice religieux a retenti de ses accords harmonieux et imposants. L'assistance a constaté avec satisfaction sa belle sonorité bien appropriée à l'étendue du vaisseau dont il complète agréablement l'aspect par son buffet sobrement ouvragé, dont les proportions s'harmonisent parfaitement avec l'architecture de l'église.

Un chœur mixte d'enfants et d'hommes a exécuté ensuite un *Laudate Dominum in chordis et organo*, en plain-chant harmonisé. Les paroles principales de ce chœur extrait d'un psaume de David ont servi de texte à l'éloquent sermon qu'a prononcé M. le chanoine Hutin, de Cambrai.

En termes distingués et empreints d'un lyrisme sacré bien en rapport avec la cérémonie, le prédicateur a exposé les grands caractères de l'orgue qu'il a appelé avec raison un royal instrument. Il l'a montré remplissant une mission sainte dans l'église, par sa majestueuse voix qui parle à l'intelligence et au cœur du chrétien.

Dans la première partie de son discours, l'orateur a développé les grandes images que les accents de l'orgue présentaient à l'intelligence en lui rappelant toutes les